

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 22 juillet 2019 portant nomination du directeur général adjoint de l'institut Gustave-Roussy, centre de lutte contre le cancer à Villejuif

NOR : SSAH1930440A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6162-13 et D.6162-13;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 16 juin 2005 modifié fixant la liste des centres de lutte contre le cancer;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'institut Gustave-Roussy du 8 juillet 2019;

Vu l'avis de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer du 11 juillet 2019;

Vu la candidature présentée par l'intéressé,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Stéphane PARDOUX, directeur d'hôpital hors classe, est nommé en qualité de directeur général adjoint de l'institut Gustave-Roussy, centre de lutte contre le cancer à Villejuif, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2019.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 22 juillet 2019.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'offre de soins,
C. COURREGES

La présente décision peut faire l'objet soit :

- d'un recours gracieux devant le ministre chargé de la santé (direction générale de l'offre de soins) dans le délai de deux mois suivant sa notification;
- d'un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou dans le délai de deux mois suivant la décision de rejet du recours gracieux.